

AIDE-MÉMOIRE

Comment préparer une bonne demande ?

- Consultez l'ensemble des documents qui sont à votre disposition : la politique culturelle de la MRC, la politique de mise en oeuvre du Fonds et les suggestions d'amélioration qui vous avaient été transmises dans la réponse lors d'une année précédente, le cas échéant;
- Assurez-vous de présenter votre projet de manière à ce qu'il puisse être facilement compris par quelqu'un à qui vous n'en auriez jamais parlé. En cas de doute, faites lire votre description de projets à une tierce personne !
- Le budget doit être équilibré : les revenus anticipés doivent correspondre aux dépenses prévues. Plus vous inscrivez de détails sur votre montage financier, plus il est aisé de le comprendre et de s'assurer que l'ensemble des dépenses sont admissibles.
- N'hésitez pas à contacter l'agente de développement culturel de la MRC, qui est responsable de programme, pour poser des questions en cours de préparation de la demande.
- Prenez de l'avance ! Il est plus facile de s'assurer que vos dépenses sont bel et bien admissibles et que votre demande est claire si vous prenez le temps d'y revenir de temps à autre, à tête reposée.